

Conditions Générales de Vente de la société fensterinform sarl

Gérant **Josef Knill**
Tél. +41 71 698 60 00
josef.knill@fensterinform.ch

Date 17. Juni 2022

Table des matières

1.	Domaine d'application	2
2.	Devis / Commande	2
3.	Prestations de fensterinform sarl	3
4.	Délais de livraison	3
5.	Conditions de paiement	3
6.	Propriété intellectuelle / Droit d'auteur	4
7.	Retours à la société fensterinform sarl	4
8.	Dispositions complémentaires en cas de commandes sur la boutique en ligne	4
8.1	Commande	4
8.2	Produits numériques / Téléchargements	5
8.3	Inscription	5
8.4	Prix sur la boutique en ligne	5
8.5	Protection des données	5
8.6	Exclusion de responsabilité	5
9.	Lettre d'information	6
10.	Garantie / Responsabilité légale	6
11.	Interdiction de cession	6
12.	Clause de sauvegarde	7
13.	Droit applicable / Tribunal compétent	7

1. Domaine d'application

Sous réserve d'accords divergents, les Conditions Générales de Vente (dénommées ci-après « CGV ») suivantes s'appliquent pour toutes les prestations de service de la société fensterinform sarl réalisées à la demande d'un preneur de prestations (dénommé ci-après « donneur d'ordre »), dans la mesure où elles ont été portées à la connaissance du donneur d'ordre avant la conclusion du contrat, par leur impression sur les confirmations de commandes ou documents similaires, par leur publication sur le site Web (<http://www.fensterinform.ch>) ou par tout autre manière.

Les présentes CGV s'appliquent également pour les commandes supplémentaires et pour la gamme de produits proposée en ligne, même s'il n'en est pas convenu expressément une nouvelle fois.

La passation de commande par le donneur d'ordre vaut acceptation des présentes CGV et renonciation à toutes CGV du donneur d'ordre.

Les accords divergents des présentes CGV, notamment les CGV du donneur d'ordre ou celles de tiers, ne sont reconnus que si fensterinform sarl y consent au cas par cas.

Sauf disposition contraire dans le contrat-cadre, dans des accords annexes et dans les présentes CGV, les normes SIA pertinentes et le Code des obligations suisse (CO) s'appliquent.

2. Devis / Commande

Tout devis émis par fensterinform sarl a une validité de 60 jours.

Un contrat est réputé conclu entre le donneur d'ordre et fensterinform sarl par la passation de commande du donneur d'ordre et la confirmation écrite de ladite commande par fensterinform sarl.

Toutefois, l'exécution directe de la prestation commandée par le donneur d'ordre, ainsi que des commandes passées sur la boutique en ligne valent également confirmation.

Tout souhait ou toute commande complémentaire du donneur d'ordre qui n'est pas compris(e) dans les devis individuels de prestations est considéré(e) comme une commande supplémentaire qui doit également faire l'objet d'une confirmation écrite par fensterinform sarl. fensterinform sarl n'est pas tenue d'accepter des commandes supplémentaires, et peut suspendre l'exécution tant que la commande supplémentaire du donneur d'ordre n'est ni transmise par écrit ni confirmée.

En cas de motif grave, fensterinform sarl est en droit de résilier le contrat sans respecter de préavis. Sont considérés comme des motifs graves, le non-respect par le donneur d'ordre des prescriptions légales ou des règlements émis par les autorités, les infractions aux normes de comportement généralement reconnues ou aux règles d'usage de la construction.

3. Prestations de fensterinform sarl

L'obligation d'exécution de fensterinform sarl se limite au descriptif des prestations convenu.

fensterinform sarl s'engage à exécuter avec diligence et professionnalisme toutes les prestations convenues contractuellement avec le donneur d'ordre dans le cadre des ressources financières et personnelles à sa disposition, conformément aux règles reconnues de la construction.

fensterinform sarl se réserve le droit de faire exécuter les prestations dues par des assistants, des tiers (notamment sous-traitants, partenaires) ou par leurs collaborateurs. Dans ces cas, elle ne pourra être tenue pour responsable que de la diligence qui s'impose dans le choix des tiers et des instructions qu'elle lui transmet.

4. Délais de livraison

Le délai de livraison de la commande est convenu avec le donneur d'ordre. Les cas de force majeure tels que les accidents, les maladies, les incendies, les absences du personnel, les défauts graves du système informatique, etc. libèrent fensterinform sarl de l'obligation de respecter le délai de livraison convenu. Le donneur d'ordre doit être informé immédiatement en vue de convenir d'un nouveau délai de livraison.

5. Conditions de paiement

En l'absence d'accords contraires, la facturation des prestations réalisées est soumise aux règlements des normes SIA 102:2014 (2ème édition). Les taux horaires calculés sont, sauf accord contraire, indiqués sur la fiche tarifaire de la société fensterinform sarl valide lors de la conclusion du contrat.

Les prix sont définis par les parties dans les contrats individuels et s'entendent – en l'absence d'un accord écrit divergent – hors taxe au taux légal et en Francs Suisses.

Les factures de fensterinform sarl sont payables sous 20 jours à compter de la date d'établissement de la facture, sans déduction aucune. La compensation par des contre-prétentions n'est autorisée que si celles-ci ont été reconnues par fensterinform sarl ou constatées par un tribunal.

Si le donneur d'ordre ne respecte pas son obligation de paiement dans les délais, il se met automatiquement en défaut de paiement et se trouve redevable des intérêts de retard prévus par la loi. Tous les coûts en lien avec le recouvrement de paiements échus sont à la charge du donneur d'ordre.

La facture est adressée par e-mail. Des factures papier peuvent être demandées individuellement.

6. Propriété intellectuelle / Droit d'auteur

En règle générale, sauf convention contraire, les documents sont exclusivement envoyés par voie électronique au format PDF. Tous les documents ainsi que les données (calculs, fichiers de mesure, expertises, fichiers de construction, etc.) de fensterinform sarl sur lesquelles ils sont basés, restent la propriété intellectuelle exclusive de cette dernière. La modification, la reproduction ou la publication des documents, ainsi que des données sur lesquelles lesdits documents sont basés, pour une utilisation hors du cadre du contrat, nécessite l'autorisation écrite de fensterinform sarl.

Les documents numériques commandés et téléchargés sur la boutique en ligne (rapports, fiches techniques, schémas, etc.) sont exclusivement destinés aux parties contractuelles et ne doivent pas être reproduites ou publiées au-delà de ce cadre.

7. Retours à la société fensterinform sarl

Tout retour (par ex. contrats, enregistreur de données, etc.) à l'attention de fensterinform sarl est à la charge et aux risques de l'expéditeur. Toute perte ou détérioration est à la charge de ce dernier. Les recherches effectuées en cas de perte d'envois sont également à la charge de l'expéditeur.

Ces dispositions s'appliquent également pour les prestations et produits commandés sur la boutique en ligne.

8. Dispositions complémentaires en cas de commandes sur la boutique en ligne

8.1 Commande

Dans le cas d'une commande en ligne, fensterinform sarl réclame des informations sur l'utilisateur (nom, adresse, adresse e-mail, etc.). Ces informations sont utilisées pour la création et le développement de la relation commerciale entre le client et fensterinform sarl. Si un problème survient lors du traitement d'une commande, ces informations sont utilisées pour se mettre en relation avec le client.

La représentation des produits sur la boutique en ligne n'a pas une vocation obligatoire sur le plan juridique ; il s'agit en effet d'un catalogue en ligne sans engagement et d'une invitation non contractuelle pour le client à commander le produit sur la boutique en ligne.

Une commande fait office d'offre sur la boutique en ligne en vue de la conclusion d'un contrat.

Une fois la commande transmise, le client reçoit automatiquement une confirmation de réception qui indique que la commande est conclue sur la boutique en ligne.

La boutique en ligne est libre de refuser des commandes en intégralité ou en partie, sans invoquer de motifs. Dans ce cas, le client est informé et les éventuels paiements déjà effectués sont remboursés. Toute autre revendication est exclue.

8.2 Produits numériques / Téléchargements

Le téléchargement de documents doit être effectué directement après l'achat par le biais du lien de téléchargement mis à disposition. Il n'est pas possible de télécharger à nouveau les contenus achetés.

8.3 Inscription

Afin d'acquiescer certains services sur la boutique en ligne de la société fensterinform sarl, un visiteur doit tout d'abord s'inscrire.

8.4 Prix sur la boutique en ligne

Étant donné que nous souhaitons toujours vous proposer le meilleur prix pour nos produits, il peut arriver que les prix de produits individuels soient sujets à des modifications. Les règles suivantes s'appliquent de manière générale: le prix que vous avez accepté au moment de la commande est facturé.

Un retard de livraison (y compris des liens de téléchargement ne fonctionnant pas temporairement) n'entraîne jamais de baisse de prix.

Malgré des précautions extrêmes, il n'est pas possible d'exclure totalement des informations involontairement erronées. Toutes les indications de prix sont sans engagement.

8.5 Protection des données

Les données nécessaires au développement de la relation commerciale sont enregistrées et éventuellement transmises à l'entreprise en charge de l'expédition dans le cadre du traitement de la commande. Toutes les données personnelles sont traitées de façon confidentielle. Veuillez prendre connaissance de notre déclaration de confidentialité sur www.fensterinform.ch.

8.6 Exclusion de responsabilité

La société fensterinform sarl exclut toute responsabilité (y compris la négligence) susceptible de résulter de l'accès ou de l'impossibilité d'accès à la boutique en ligne, ou bien de ses éléments individuels, ainsi que de l'utilisation. L'accès à la boutique en ligne et son utilisation ne sont pas garantis.

9. Lettre d'information

Vous recevez uniquement notre lettre d'information après un consentement actif. Les abonnements à notre lettre d'information peuvent être résiliés à tout moment. Vous trouverez des informations à ce sujet sur les lettres d'information concernées.

10. Garantie / Responsabilité légale

L'entreprise fensterinform sarl garantit au donneur d'ordre une exécution loyale et consciencieuse des prestations contractuelles. Toute garantie de résultat technique, juridique ou financier des prestations (notamment pour l'obtention d'autorisations ou de subventions, pour les actions en justice contre des tiers, etc.) est toutefois exclue.

Cela s'applique également aux services et documents commandés dans la boutique en ligne.

La responsabilité de fensterinform sarl se limite aux dommages immédiatement signalés et avérés, subis par le donneur d'ordre du fait de violations contractuelles intentionnelles ou résultant d'une négligence grave de la part de fensterinform sarl. Toute autre responsabilité est exclue. L'entreprise fensterinform sarl ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable de dommages indirects ou consécutifs. Toute responsabilité pour d'éventuels dommages découlant d'une violation de ses obligations par le donneur d'ordre (cf. 2 Devis / Commande) est également exclue.

Les parties contractuelles ne peuvent être tenues pour responsables de la non-exécution du contrat, si elle découle d'événements dont les parties ne sont pas responsables ou de cas de force majeure, si la partie concernée le déclare immédiatement et prend toutes les mesures raisonnables pour remplir le contrat. Toutefois, les cas précités ne dispensent pas le donneur d'ordre de l'obligation de paiement contractuelle si fensterinform sarl a exécuté sa prestation en tout ou partie et en bonne et due forme.

Le donneur d'ordre doit, en cas de prétendue responsabilité de fensterinform sarl, lui signaler immédiatement le dommage par écrit (dans un délai maximum de 5 jours ouvrables). Dans le cas contraire, il est supposé qu'il renonce à des dommages-intérêts et toute responsabilité de fensterinform sarl serait exclue. De plus, le donneur d'ordre doit prendre toutes les mesures raisonnables pour réduire autant que possible les conséquences desdits dommages.

11. Interdiction de cession

Le donneur d'ordre n'est pas autorisé à céder des droits du contrat individuel ou des présentes CGV sans l'accord de fensterinform sarl.

12. Clause de sauvegarde

Si l'une ou plusieurs des clauses des présentes CGV sont ou deviennent invalides ou caduques, en tout ou partie, la validité des autres clauses ne s'en trouve pas affectée. La même disposition s'applique aux failles dans la réglementation. La clause invalide, ou la partie invalide, ou encore la faille dans la réglementation doit être remplacée par une disposition qui s'approche le plus possible du sens et de l'objectif visés par la disposition initiale, sans toutefois être invalide.

13. Droit applicable / Tribunal compétent

Ce contrat est exclusivement régi par le **Droit Suisse**. Le tribunal compétent exclusif pour tout litige est le **siège de fensterinform sarl**.

L'entreprise fensterinform sarl est également autorisée à traduire le donneur d'ordre en justice auprès de la juridiction de sa domiciliation.



fensterinform sarl, Josef Knill, gérant / propriétaire